

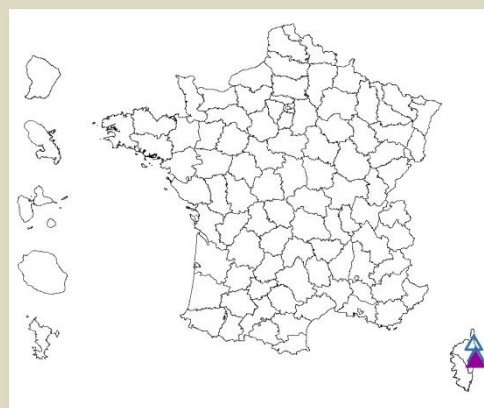


Projet : Cors'Expé – Réduction des intrants phytosanitaires en arboriculture et viticulture en Corse

Site : Domaine Terra Vecchia

Localisation : 20270 TALLONE (42.135368, 9.528805)

Contact : **Gabrielle CICCOLINI** (g.ciccolini@crvi-corse.fr)



Localisation du site

Site producteur

Domaine Terra Vecchia

Le domaine Terra-Vecchia s'étend sur près de 200 Ha en Costa Serena, entre montagnes et l'étang de Diana.

Sur des sols de granit et d'argiles sont cultivés des cépages traditionnels (insulaires et plus largement, méditerranéens) des AOC : Niellucciu, Vermentinu, Grenache et Syrah....

La vendange est valorisée en IGP et AOP « Corse », avec de nombreuses médailles chaque année au concours agricole.

Historique et choix du site

L'expérimentation Dephy expe Corse se déroule chez un viticulteur, sur une parcelle de Vermentinu du 12 Ha située sur la commune de Tallone.

Initialement, seul 0.5 ha était concerné par Dephy expe. A partir du millésime 2013 (deuxième année d'expérimentation) le dispositif expérimental a été étendu à l'ensemble de la parcelle.

La parcelle de 12 ha est divisée en plusieurs modalités, chacune étant alors dimensionnée aux outils de traitement.

Le site a été choisi pour sa localisation, la plaine orientale, micro région de la Corse qui du fait de son climat, nécessite *a priori* l'emploi de plus de produits phytosanitaires que les autres micro régions de l'île pour la culture de la vigne.

Interactions avec d'autres projets

Il n'y a pas d'interactions avec d'autres projets expérimentaux sur cette parcelle. Le Domaine Terra Vecchia à l'habitude d'accueillir d'autres essais du CRVI: irrigation, terroir....

PHOTO

Le mot du responsable de site

Pour la société agricole Terra Vecchia la réduction des doses et l'optimisation de l'utilisation des produits phytosanitaires (choix des dates de traitement, alternance des familles de produit, localisation des traitements...) s'inscrivent dans notre démarche qualitative et de respect de l'environnement. C'est pour cela que nous mettons en place depuis plusieurs années des expérimentations sur nos parcelles.

Systèmes DEPHY testés

Nom du système	Années début-fin	Agriculture Biologique	Surface de la parcelle	Cépage	Année implantation de la vigne	Type de production	Objectif de réduction d'IFT
Réduction de dose	2012 Fin 2017	Oui, à partir du millésime 2016	12.66ha	Vermentinu	1987	IGP et AOP	20 %

Dispositif expérimental et suivi

> Dispositif expérimental

Répétitions : le dispositif expérimental ne comporte pas de répétitions dans le dispositif (du fait de son implantation chez un viticulteur, parcelle non dédiée à l'expérimentation). La parcelle a été divisée en 3 grandes parties, chacune accueillant une modalité (réduction/pleine dose/pleine dose avec travaux en vert).

4 placettes de 30 ceps ont été délimitées au sein de chaque modalité afin de pouvoir balayer l'ensemble de la parcelle de 12 ha. Chaque notation est faite sur 100 feuilles et 100 grappes.

Système de référence :

En 2014, 6 rangs ont été choisis pour être référent « témoin non traité ». Ce référent comporte deux placettes de notation de 30 ceps chacune.


En 2016, l'exploitant a entamé une conversion en Agriculture Biologique. Un référent « agriculture conventionnelle » est mis en place sur une parcelle voisine (même cépage).

Aménagements et éléments paysagers :

Aucun aménagement paysager créé pour la parcelle.


Plan du dispositif (2015)




 Pleine dose + travaux en vert

 Pleine dose

 Réduction de dose

 Témoin non traité (2014)

 Placette (notations)

Contexte de production

> Pédoclimatique

Météorologie	Type de sol	Comportement du sol
<u>Climat méditerranéen</u> : hiver doux, automne et printemps humides, étés chauds.	Sol sur Miocène argileux acide non caillouteux	

> Socio-économique

L'ensemble de la vendange est vinifiée sur le domaine.

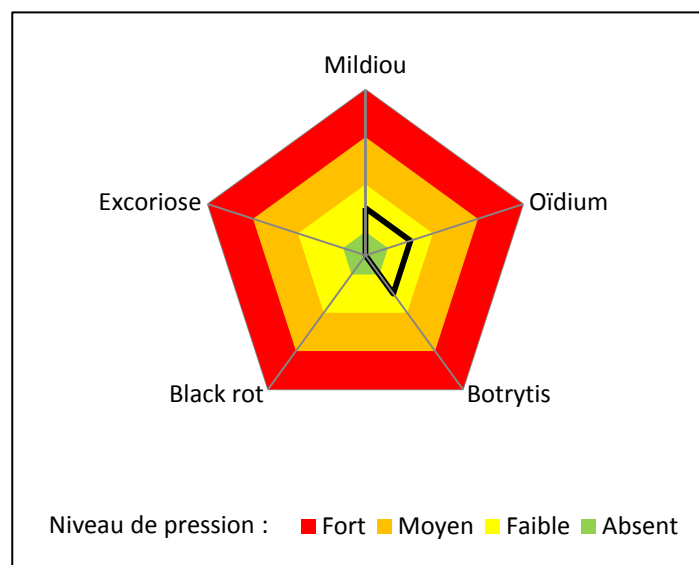
La vendange issue de la parcelle Dephy expe est vinifiée en IGP (pour la modalité « réduction »), en AOP (« pleine dose ») et AOP cuvée haut de gamme (« pleine dose + travaux en vert »).

> Environnemental

> Maladies

Comme pour de nombreuses régions viticoles, l'oïdium et le mildiou sont les maladies pouvant s'avérer être les plus problématiques en plaine orientale.

Pour les millésimes concernés par l'expérimentation, la pression s'est avérée faible voire très faible sur la parcelle expérimentale, à l'exception du millésime 2014 où elle était moyenne.

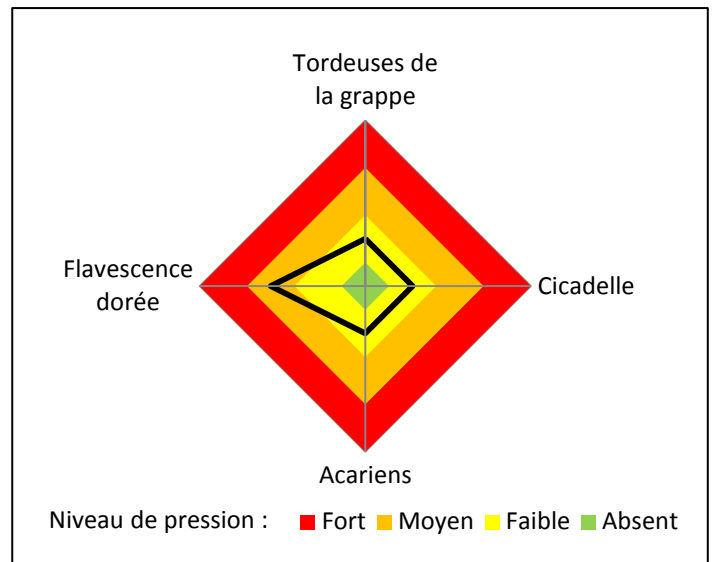


> Ravageurs

La parcelle expérimentale est en zone de lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée. Les trois traitements annuels sont réalisés sur l'ensemble de la parcelle, y compris le référent « témoin non traité ».

Les tordeuses de la grappe sont surveillées par un dispositif de piégeage. La pression depuis 2012 est faible à très faible, au vu des observations de dégâts sur grappes..

A partir du millésime 2016, dans le cadre de la conversion en Agriculture Biologique, la confusion sexuelle sera employée pour ce ravageur.



> Adventices

Les modalités sont traitées de façon identique en ce qui concerne le désherbage, à savoir jusqu'au dernier millésime, désherbage chimique sous le rang (1 à 3 passages selon les années) et désherbage mécanique dans l'inter rang. Il n'y a donc pas de notation « adventices » dans le cadre de Dephy expe.

A partir de 2016, le désherbage sera réalisé à l'aide d'un outil intercep.

> Autres risques

Pour en savoir + , consultez les fiches **PROJET** et les fiches **SYSTEME**

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.